

Points d'intérêt :

Vallée de l'Anguienne.

Le Château de la Tranchade.

Les Ribondaines

Le Moulin et le Bois de la Pue. Le Moulin de Baloge

Un panorama sur les étangs de la vallée de l'Anguienne près du Moulin de Baloge.

Les Brandes de Soyaux.

Commune de Garat :

Située à environ 7 km au Sud Est d'Angoulême, la commune, d'une superficie de 1944 hectares, comprend deux pôles : « Sainte Catherine », et ses commerces sur la D939 en direction du Périgord et le Bourg où se situent la mairie, les écoles et l'église romane dédiée à Saint Pierre es Liens.

Avant la révolution, la commune formait deux paroisses : Sainte-Catherine-de-Ladoux et Garat. Le nom de Sainte-Catherine vient du nom de son église aujourd'hui disparue qui lui était dédiée et qui est restée active jusqu'en en 1667. *Ne pas manquer la statuette placée dans une niche sur un mur rue de Ladoux au Vieux Ste Catherine, avant de traverser la D939.*

Le Château de la Tranchade, monument historique classé, constitue un bel exemple de l'architecture militaire de la guerre de Cent Ans.

Le donjon élevé vers 1396 par Aymard de Pressac est l'un des mieux conservés de Charente.

Château de La Tranchade



Commune de Garat - suite

Les Brandes de Soyaux :

Ce site naturel préservé, est une ancienne zone militaire. Propriété de la commune de Soyaux, il est géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes. Elles sont constituées de landes arbustives de type bruyères, ajoncs et genêts, les Brandes de Soyaux renferment une diversité biologique très intéressante valorisée par l'aménagement d'un sentier de découverte.

ACCÈS : A 7 km à l'est d'Angoulême.

Quitter Angoulême direction Périgueux par D 939. Après le rond point de la D1000 se garer au parking de l'aire des Brandes sur la droite.

Coordonnées départ : N 45° 37' 45,42" - E 0° 13' 31,22"

Autre départ possible : Dirac Stade des Ribondaines.

Coordonnées départ : N 45° 36' 40,2" E 0° 14' 4,34".

Ce point de départ n'est utilisable que si le stade n'est pas utilisé

POUR RANDONNER FACILE

Les circuits empruntent parfois des chemins privés. Merci de ne pas vous écarter des sentiers balisés. Vous traversez parfois des zones protégées Natura 2000 ou ZNIEFF. Pensez à emporter vos détritrus. Respectez la faune et la flore, l'élevage et les cultures.

Ne pas faire de feu.

Ne pas camper.

Évitez toutes dégradations des chemins et des abords. Maintenez les chiens en laisse.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Garat
05 45 60 62 73

Randonneurs de la Vallée de l'Échelle :
www.randonneurs-vallee-echelle.fr



Promenons - nous

à Garat







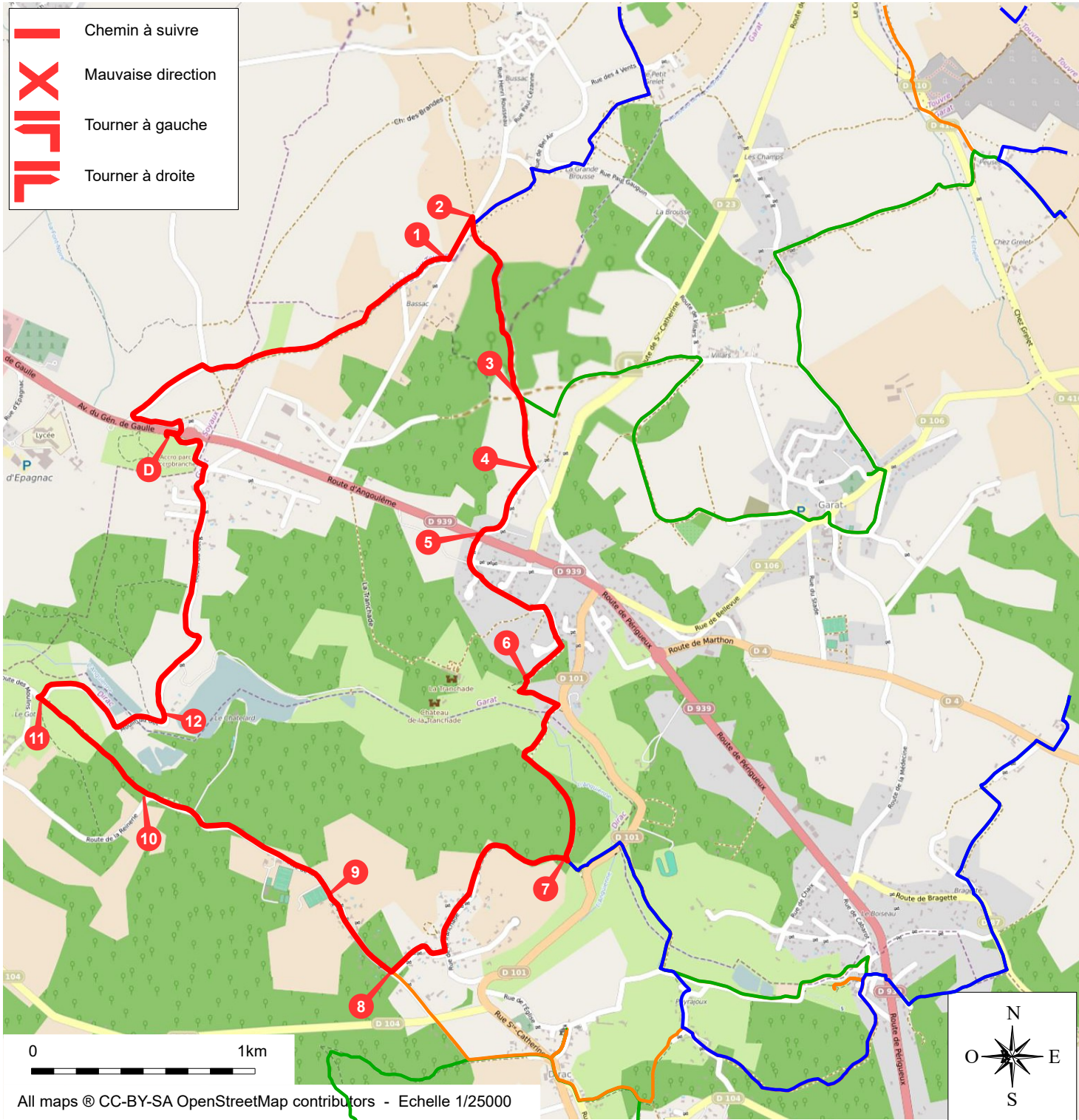
Fiche N° 05 GA édition 2024



LES MOULINS
3h 00 11,5 km



 Chemin à suivre
 Mauvaise direction
 Tourner à gauche
 Tourner à droite



1 SENTIER DES MOULINS

11,5 km | 3h00 | D+220m | Facile | Rouge



Lavoir de Moulin Barret

Description : sens horaire.

- D** Traverser le rond point et se diriger vers le **portail en bois** un peu plus loin sur la gauche. Le franchir et, environ 300 m après, tourner à droite. Au bout de la ligne droite, prendre à droite. Vous entrez dans la zone protégée des **Brandes de Soyaux** (1,6 km).
- 1** Après la **ferme de Bassac**, prendre la route de **Bussac** vers la gauche et la suivre pendant environ 200m.
- 2** Prendre le chemin à droite. Tourner encore à droite. Vous êtes sur le **GR 4/36**.
- 3** Le suivre tout droit jusqu'au village.
- 4** Aux premières maisons, tourner à droite et traverser le **Vieux Sainte Catherine**.
- 5** Traverser la **RD 939**, (route très passagère). Descendre et prendre un chemin sur la gauche. Continuer la route en face et la quitter pour un chemin sur la gauche qui descend dans la **vallée de l'Anguienne**.
- 6** Tourner à gauche avant les **lavoirs** (faire un aller et retour pour les voir) puis à droite aux maisons. **Vue sur le Château de la Tranchade**. Traverser l'Anguienne et entrer dans le **Bois de la Pue**.
- 7** à l'intersection, monter vers la droite et atteindre les maisons. Tourner à droite dans le village.
- 8** A la sortie des **Ribondaines**, prendre la route vers la droite et la suivre pendant 1,5 km jusqu'au virage après le restaurant du **Châtelard**.
- 9** Passage à côté du stade des **Ribondaines**.
- 10** Prendre le sentier tout droit en face qui descend vers la vallée de **l'Anguienne**.
- 11** Tourner à droite en bas.
- 12** Après le **Moulin de Baloge**, remonter la route jusqu'au point de départ.